ACADÉMIE NATIONALE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Reconnue d’utilité publique depuis 1964

**RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS**

La proposition de publication doit être adressée à l’Académie Nationale de Chirurgie Dentaire (ANCD) par mail à [ancd@wanadoo.fr](mailto:ancd@wanadoo.fr)

Les auteurs s’engagent à respecter la procédure d’expertise disponible sur le site (mettre le lien du document). La commission éditoriale décide de la publication ou non de l’article sur le site de l’ANCD.

Chaque travail est original, quelle que soit la rubrique concernée :

* Article « original personnel »
* Article issu du travail d’une commission de l’ANCD
* Article « Le Point académique sur… »

**RECOMMANDATIONS GENERALES**

Le document sera envoyé au format Word et sera rédigé enpolice Times New Roman, taille 12, avec un interligne simple (figures, tableaux, références inclus).

## Page de titre

* Titre en français et en anglais
* Nom(s), prénom(s) et affiliation(s) des auteurs avec les coordonnées complètes de l’auteur correspondant (adresse mail, adresse postale, téléphone).
* Mots clés en français et en anglais

**Tableaux et figures**

* Les tableaux et figures sont à rassembler à la fin de l’article.
* Les tableaux doivent être numérotés en chiffre romain et les figures en chiffre arabe, par ordre d’apparition dans le texte.
* Le titre et la légende doivent être placés en dessous de chaque tableau/figure.
* Si la figure n’est pas originale, l’auteur doit citer sa source avec précision.

**Bibliographie**

* Les références doivent répondre aux normes internationales (dites « Convention de Vancouver »). Elles doivent être numérotées suivant l’ordre d’apparition dans le texte et présentées ainsi :
* **Article** : Rautema R, Launio A, Cullinan MP, Seymour GJ. Oral infections and systemic disease - an emerging problem in medicine. Clin Microbiol Infect. 2007;13:1041-1047.
* **Chapitre de livre** : David G. Risques et principe de précaution en matière médicale. In : Israël L. Santé, Médecine, Société. Paris: PUF; 2010. p. 45-56.

**Article sur un site web :**

Abood S. Quality improvement initiative in nursing homes: the ANA acts in an advisory role. Am J Nurs [En ligne]. 2002 Juin [consulté le 12/08/2002];102. Disponible sur : <http://www.nursingworld.org/AJN/2002/june/Wawatch.htmArticle>

**Autres**

• Les abréviations sont explicitées lors de leur première apparition dans le texte et toujours utilisées ensuite.

• Les noms des médicaments sont les dénominations communes internationales.

• En biologie, les nomenclatures sont internationales ([http//www.bio.net](mailto:•%09Les%20abréviations%20sont%20explicitées%20lors%20de%20leur%20première%20apparition%20dans%20le%20texte%20et%20toujours%20utilisées%20ensuite.%20•%09Les%20noms%20des%20médicaments%20sont%20les%20dénominations%20communes%20internationales.%20•%09En%20biologie,%20les%20nomenclatures%20sont%20internationales%20(http//www.)).

**RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES EN FONCTION DU TYPE D’ARTICLE**

**1) Article « original personnel »** :

Il s’agit d’un article soumis de façon spontanée à la commission éditoriale de l’ANCD par l’(les) auteur(s), qui peut(vent) être membre(s) ou non de l’ANCD. Ce type d’article répondra aux recommandations ci-dessus. Il n’aura pas fait l’objet de publication préalable, quel qu’en soit le support. L’article proposé peut cependant être une évolution ou un complément d’un travail antérieur portant sur le même sujet. Dans ce cas, la référence à l’article initial sera indispensable (titre, auteurs et support). Il sera soumis à une évaluation par un ou plusieurs experts/sapiteurs, qui seront sélectionnés par la commission éditoriale.

**2) Article issu du travail d’une commission de l’ANCD** :

Les commissions de l’ANCD proposent à la commission éditoriale le résultat de leurs réflexions et travaux sur des sujets les concernant, qui doivent être soumis à l’approbation du conseil d’administration.

Le conseil d’administration peut proposer un sujet à une commission. La validation du travail dans sa « forme » est donnée en premier lieu par la commission éditoriale, puis par le conseil d’administration, qui doit juger si le « rapport » proposé est conforme au « fond » de la sollicitation.

**3) Article « Le Point académique sur… » :**

L’auteur de cet article et son sujet sont sollicités par la commission éditoriale de l’ANCD ou le sujet peut être proposé spontanément et être validé par cette même commission éditoriale avant publication.

L’article suivra les recommandations générales ci-dessus. Ce type d’article comportera un paragraphe “ce qu’il faut retenir” avec les points essentiels synthétisés en une série de phrases très courtes (4 points maximum).